

Je répète ma question, monsieur l'Orateur, à la lumière de l'exposé budgétaire de mardi soir où le ministre des Finances a confirmé ce qu'avaient laissé prévoir les documents budgétaires, c'est-à-dire que le coût de la vie augmentera en 1966.

Quand on sait que les pensionnés ne peuvent arriver avec les \$75 qu'ils reçoivent actuellement en vertu de la sécurité de la vieillesse, que feront-ils quand le coût de la vie augmentera encore? J'espère que toute réponse donnée ce soir au nom du gouvernement tiendra compte de la gravité de la situation. Il ne suffit pas de dire que le budget déposé mardi soir empêchera d'une manière ou d'une autre le coût de la vie de monter encore plus qu'il ne l'aurait fait autrement, car ce même budget a été déposé par un ministre qui a déclaré que le coût de la vie augmenterait.

Le problème qui se pose aux personnes âgées à cet égard est très grave. D'un côté, on nous dit que nous vivons dans une période d'abondance, de grande prospérité. Le ministre des Finances nous l'a dit l'autre soir; les commentateurs nous le répètent à la radio et à la télévision; nous le lisons dans les journaux. Le nombre d'automobiles augmente et le prix de tout également. On nous dit que les traitements et salaires augmentent aussi.

Je m'en réjouis pour les personnes, peu nombreuses, qui en profitent, monsieur l'Orateur, mais cela n'est pas d'un grand réconfort pour celles qui n'en profitent pas. La situation est vraiment intenable pour les personnes dont les revenus sont fixes, surtout s'ils sont peu élevés et qui ne peuvent joindre les deux bouts, encore moins faire face à l'augmentation du coût de la vie.

J'estime donc, monsieur l'Orateur, que la seule réponse que le gouvernement peut donner à la question que j'ai posée l'autre jour c'est d'augmenter la pension de la sécurité de la vieillesse.

L'hon. M. Bell (Carleton): L'honorable représentant n'est-il pas d'avis que cela s'applique surtout aux fonctionnaires pensionnés, le groupe qui nous intéresse le plus, lui et moi?

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, sept minutes c'est vraiment trop peu pour prendre le temps de répondre à des questions, mais il s'agit d'une question théorique et l'honorable député sait bien que ma réponse, comme la sienne, est oui.

[M. Knowles.]

Toutefois, puis-je signaler que dans les documents budgétaires déposés par le ministre, on nous dit qu'à la fin de l'année financière courante, la Caisse de sécurité de la vieillesse enregistre un surplus de 215 millions de dollars. C'est suffisant pour augmenter la pension de la sécurité de la vieillesse pendant douze mois d'environ \$18 par mois pour ceux qui la reçoivent. Le gouvernement devrait donc cesser de prétendre qu'il ne peut augmenter la pension de la sécurité de la vieillesse. Cette réponse laisse à désirer et ne répond pas aux problèmes des personnes âgées qui essaient de se maintenir en vie.

J'ai en main un rapport intéressant intitulé «*Minimum Financial Needs Investigation*» publié par *Age and Opportunity Bureau* de Winnipeg en janvier 1966. Le rapport comprend un budget étudié à l'intention des vieillards et, sans donner les détails de ce budget bien documenté, permettez-moi de dire que d'après les suggestions présentées à Winnipeg il semble que la somme mensuelle minimum avec laquelle une personne âgée puisse vivre est de \$111.75.

J'ai aussi un entrefilet du *Globe and Mail* de Toronto, du vendredi 28 janvier 1966 faisant rapport sur la dernière conférence canadienne de gérontologie qui a eu lieu à Toronto. Trois chiffres sont cités—\$118 par mois, \$126 par mois et \$138.96 par mois—comme représentant les montants minimums dont une personne âgée a besoin pour joindre les deux bouts.

• (10.40 p.m.)

Si les travailleurs sociaux considèrent que les vieillards ont besoin de ces sommes pour survivre, et si l'on songe que bon nombre d'entre eux n'ont que la pension de vieillesse de \$75 ou d'autres revenus dont le total n'atteint même pas cette somme—j'estime que l'augmentation du coût de la vie prédite par le ministre des Finances pose un problème que nous ne pouvons réellement pas laisser les vieillards résoudre tout seuls. Dans l'exposé budgétaire présenté l'autre soir, on a oublié les vieillards. Le gouvernement actuel les oublie depuis les dernières élections. Il est temps qu'on sache exactement comment ils devront se tirer d'affaires.

De nouveau, voici la question que j'ai posée lundi au premier ministre: «Vu que les documents budgétaires signalent que le coût de la vie continuera à monter, que feront les pensionnés?»